

Politique de confidentialité Candidats et anciens candidats Députés de l'Assemblée législative



**Élections Nunavut prend très au sérieux la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels des électeurs.
Nous demandons aux candidats et candidates de prendre cela très au sérieux également.**

Tout candidat ou toute candidate à une élection générale qui demande une copie de la liste électorale dans les délais prescrits par la loi recevra une copie de cette liste pour sa circonscription.

1. Portée de la politique

a. Cette politique s'applique aux personnes suivantes :

Candidats et anciens candidats*, agents financiers, gestionnaires de campagne et toute autre personne ou entité ayant participé à la campagne ou représenté le candidat ou la candidate, à quelque titre que ce soit. (« Destinataire de la liste électorale »)

*Les députés de l'Assemblée législative sont considérés des anciens candidats aux fins de la présente politique.

b. Cette politique s'applique à la liste électorale fournie au candidat ou à la candidate pour sa circonscription.

2. Restrictions concernant l'utilisation

La *Loi électorale du Nunavut* autorise l'utilisation d'une liste électorale et de toute copie de celle-ci uniquement à des fins électorales. Les objectifs électoraux incluent la communication avec les électeurs pour le soutien de la campagne et la sollicitation de contributions.

3. Responsabilités

Le ou la destinataire de la liste électorale doit s'assurer que seules les personnes ou entités autorisées ont accès à la liste électorale.

La liste électorale doit être protégée contre tout accès, divulgation, utilisation, modification et élimination accidentels ou non autorisés.

Les destinataires de la liste électorale doivent prendre des mesures raisonnables pour protéger la sécurité et la confidentialité de la liste électorale.

Exemples de mesures raisonnables devant être prises :

- S'assurer que toutes les personnes que la loi autorise à consulter la liste électorale comprennent leur rôle afin de protéger la confidentialité et la sécurité de la liste électorale.
- Si la liste électorale est en format électronique, s'assurer que des mots de passe robustes, le cryptage et d'autres mesures de protection sont utilisés pour limiter l'accès par des personnes non autorisées.
- Restreindre l'accès à l'emplacement où la liste électorale est conservée.

Politique de confidentialité Candidats et anciens candidats Députés de l'Assemblée législative



4. Disposition de la liste électorale

Après l'élection, les destinataires de la liste électorale ont l'obligation de la détruire de manière adéquate ou de la renvoyer au directeur du scrutin. Les copies papier doivent être déchiquetées, brûlées ou éliminées d'une autre manière, et les copies électroniques doivent être détruites.

5. Perte, vol ou accès non autorisé à la liste électorale

Si la liste électorale est perdue, volée ou si elle a été consultée sans autorisation, le destinataire de la liste électorale doit immédiatement :

- Signaler la perte, le vol ou les accès non autorisés au directeur général des élections.
- Faire toutes les tentatives pour récupérer la liste électorale en cas de perte ou de vol.
- Documenter les circonstances de l'incident.

6. Durée et date d'échéance

Cette politique de confidentialité entre en vigueur le 1^{er} avril 2019 et le restera jusqu'à ce que cette politique soit remplacée par une politique de confidentialité ultérieure.

Déclaration

Je soussigné/soussignée déclare que :

- Je comprends et respecterai cette politique de confidentialité telle que soumise, et
- Je comprends que la *Loi électorale du Nunavut* prévoit des sanctions importantes pour les déclarations fausses ou trompeuses ou pour la mauvaise utilisation de la liste électorale.

Nom du candidat	Signature du candidat	Date (AA/MM/JJ)
Nom du témoin	Signature du témoin	Date (AA/MM/JJ)

Veillez remettre cette politique dûment signée au directeur du scrutin de votre circonscription :

Courriel : privacy@elections.nu.ca Télécopieur : 1.800.269.1125

Adresse postale : 41 Sivulliq Av. Rankin Inlet (Nunavut) X0C 0G0

Confidentialité : si vous souhaitez obtenir des informations sur la confidentialité et l'utilisation des renseignements personnels par Élections Nunavut, contactez la personne responsable de la protection de la vie privée à l'adresse privacy@elections.nu.ca ou composez le numéro sans frais 1.800.267.4394.